



AVIS DE RECRUTEMENT
Agents d'Entretien Qualifiés : AEQ
Agents des Services Hospitaliers Qualifiés : ASH Q
D'Adjoints Administratifs

Juillet 2023

Le syndicat **CGT** du Chu vous informe de l'Avis à pourvoir par recrutement sans concours, **mise en stage, de 70 Postes**, conformément aux dispositions prévues aux articles 4-2 à 4-5 du Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016.

- **14 postes d'Agents d'Entretien Qualifiés**
- **41 postes d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés**
- **15 postes d'Adjoints Administratifs**

Les dossiers de candidature devront comporter :

- une lettre de candidature portant la référence « recrutement sans concours d'AEQ » et motivant cette demande ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une copie de la carte nationale d'identité ;

Envoyé à la DRH avant le 07 septembre 2023.

Le 05 juin 2023 le syndicat CGT avait envoyé un courrier à Madame la Directrice Générale par Intérim, suite à 21 postes d'ASH Q qui n'avaient pas été nommés en 2022. **Courrier CGT et réponse Directrice au verso**

La réponse de la Directrice Générale :

Un concours sera organisé lors du 2^{ème} semestre 2023, à ce jour toujours rien de mis en place.

La CGT demande la régularisation des 21 postes d'ASH Q de 2022 et la stagiairisations de tous les agents qui sont sur des postes de titulaires (EPV)

Syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand
GM/CMP : 51.864 / 51.865 ; Estaing : 50.400 ;
L. Michel : 50.803
cgt@chu-clermontferrand.fr



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTERIM
Direction des Ressources Humaines

Tél : 04 73 751 130
secretariat_drh@chu-clermontferrand.fr

Réf : DRH/CR/RP/SR/GR/CDU n° 2023_82

Le 25 avril 2023

Mesdames, Messieurs, les Représentants
du personnel

Syndicats CGT

Objet : Recrutements sans concours

Mesdames, Messieurs, les Représentants du personnel,

La Direction générale du CHU a été sollicitée lors de la CME en date du 20 mars 2023 sur la procédure dite « des recrutements sans concours » permettant aux agents de catégorie C ASH, AEQ et AA d'intégrer la fonction publique hospitalière.

Pour l'année 2022, la Direction générale a en effet ouvert 119 postes à la procédure dite « de recrutement sans concours », augmentation sans précédent comparativement aux années précédentes (36 postes ouverts en 2019, 47 postes en 2020 et 80 postes en 2021).

Plus précisément en ce qui concerne les agents de service hospitalier, 69 postes ont été ouverts pour l'année 2022. A l'issue de la procédure de sélection, 48 professionnels ont été retenus et ont intégré la fonction publique hospitalière au 1^{er} janvier 2023.

Lors de la CME en date du 20 mars 2023, vous évoquiez la situation de certains professionnels n'ayant pas été retenus à l'issue de cette procédure mais étant engagés dans et pour l'établissement depuis plusieurs mois. Dans cette perspective et comme la direction générale s'était engagée lors de la même séance de la CME, une analyse a été réalisée.

Au regard de cette étude, la Direction Générale confirme la nécessité :

- 1- D'améliorer et de renforcer l'accompagnement des candidats dans la préparation de la procédure de recrutement sans concours ;
- 2- D'organiser des recrutements sans concours au deuxième semestre 2023, dont le nombre de postes reste à déterminer.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Représentants du personnel, mes salutations distinguées.

La Directrice Générale par intérim,

58 rue Montalembert 63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à Monsieur le Directeur Général

A Clermont-Ferrand, le 05 juin 2023

Madame la Directrice Générale par Intérim
CHU de Clermont-Ferrand

Objet : Recrutements sans concours.

Madame la Directrice Générale par Intérim

Le syndicat CGT du CHU fait suite à votre courrier du 25 avril 2023, Ref : DRH/CR/RP/SR/GR/CDU n°2023_82 sur la sollicitation de son représentant à la CME du 20 mars 2023, au sujet des recrutements sans concours.

Pour l'année 2022, la Direction a ouvert 119 postes aux recrutements sans concours.

Pour les Agents Services Hospitaliers, 69 postes ont été ouverts pour l'année 2022, mais seulement 48 postes ont été retenus.

Suite à l'analyse qui a été réalisée, vous nous avez confirmé la nécessité :

- D'améliorer et de renforcer l'accompagnement des candidats dans la préparation de la procédure de recrutement sans concours
- D'organiser des recrutements sans concours au deuxième semestre 2023, dont le nombre de postes reste à déterminer.

Le syndicat CGT du CHU voudrait savoir où en sont ces 2 points et particulièrement celui sur l'organisation des recrutements au deuxième semestre 2023.

Le syndicat CGT réaffirme que l'engagement des professionnels présent depuis plusieurs années doit être prioritairement décisionnel à l'accès à la stagiairisation sans concours.

La manière de servir conditionnant les renouvellements de contrat de cette catégorie professionnelle à la rémunération la plus faible, la précarité ne doit pas être un facteur aggravant supplémentaire.

Dans l'attente de votre retour, veuillez accepter, Madame la Directrice Générale par Intérim, nos respectueuses salutations.

Eric Rodier
Secrétaire Général